

643 Construction à sec: Cloisons, doublages, revêtements

000 Conditions générales

- . Domaine individuel (fenêtre de réserve): seul endroit où l'introduction d'un article modifié ou ajouté par l'utilisateur est autorisée. Les articles personnalisés sont reconnaissables à la lettre "R" précédant leur numéro.
- . Descriptif abrégé: descriptif dans lequel seules les 2 premières lignes des remarques préliminaires, des articles principaux et des sous-articles fermés sont reprises. Dans tous les cas, ce sont les textes complets du CAN qui font foi.
- .100 Descriptif abrégé: le texte complet CAN 643F/2014 fait foi
- 01 Construction à sec: Cloisons, doublages, revêtements (V'23)
- .200 02 Les indications relatives aux conditions de rémunération et aux règles de métré ainsi que les définitions des termes techniques utilisés se trouvent dans le sous-paragraphe de réserve 090. Elles ne sont pas reprises du CAN, mais sont définies en fonction de la spécificité de l'ouvrage projeté.

400 Revêtements de parois

- . Le sous-art. 000.200 indique quelles sont les conditions de rémunération, règles de métré et définitions à prendre en considération.
 - . Sauf indications contraires:
 - .. Qualité de surface Q2: classe de qualité 2 (garnissage et lissage des joints) selon norme SIA 242.
 - .. Les classes de qualité plus élevées seront décrites en supplément à l'art. 911.
 - .. Catégorie de corrosivité C1, très faible, selon norme SN EN ISO 12 944-2 "Peintures et vernis - Anticorrosion des structures en acier par systèmes de peinture. Partie 2: Classification des environnements".
 - .. Les catégories de corrosivité plus élevées seront décrites en supplément à l'art. 912.

470	Revêtements de parois de cages d'escaliers
471	Revêtement de paroi de cage d'escalier.
R .901	<p>Fundermax Swiss AG Industriestrasse 38 CH-5314 Kleindöttingen Tel. +41 56 268 83 11 infoswiss@fundermax.biz www.fundermax.ch</p> <p>Protection murale système m.look Impact 7 ; A2 s1-d0 (BKZ 5.3) HPL (= stratifié haute pression Laminate), duromère Panneaux stratifiés haute pression, produits sous forte pression et à haute température. Domaine d'application : Voies d'évacuation et vestibules d'ascenseurs, halls d'entrée dans les hôpitaux et les maisons de retraite, espaces intérieurs pour les aéroports, le métro et les gares, centres commerciaux, salles de classe, immeubles de bureaux, foyers et halls d'entrée d'hôtels, centres sportifs, cinémas, salles de réunion, écoles et autres. Résistant au feu et résistant à l'humidité, résistant aux rayures, faible gonflement en épaisseur, résistant au gel, dimensions stables, résistant aux solvants, utilisable sur les deux faces, résistance optimale à la lumière, résistant aux chocs, facile à à nettoyer, montage rapide, invisible mécaniquement fixé, longue durée de vie, résistant aux produits chimiques.</p> <p>01 Surface: martelage fin A 02 Surface: ... A 03 Décor: Colour B 04 Décor: Nature B 05 Décor: Material B 06 Décor: Metallic B 07 Décor: Impression individuelle B 08 Décor: ... B 09 Type de décor: bois C 10 Type de décor: Matériau C 11 Type de décor: Uni C 12 Type de décor: ... C 13 N° de décor: ... 14 Nom du décor: ... 15 Sens du décor: L = longitudinal D 16 Sens du décor: R = orienté dans le sens D</p>

471.901	17 Sens du décor: N = non directionnel D	
	18 Format lxb: mm 3'580 x 1'580 E	
	19 Format lxb: mm ... E	
	20 Épaisseur: mm 7 F	
	21 Épaisseur: mm ... F	
	22 Noyau gris G	
	23 Noyau .. G	
	24 Angle standard H	
	25 Quart de barre H	
	26 Ang le compactH	
	27 Formation du coin: ... H	
	28 Essence de bois: ...	
	29 NCS: ...	
	30 N° RAL: ...	
	31 CMYK Valeur approchée: ...	
	32 Valeur de luminosité: ...	
	33 up = ...	
	34 Divers...	
R	.902 bis .909 wie .901	A 0,000 up A A 0,000 up A

TOTAL 400 Revêtements de parois

700 Travaux accessoires

Le sous-art. 000.200 indique quelles sont les conditions de rémunération, règles de métré et définitions à prendre en considération.

710 Angles, jonctions de cloisons en T, raccords à parties d'ouvrages adjacentes

R 719	<p>Fundermax Swiss AG Industriestrasse 38 CH-5314 Kleindöttingen Tel. +41 56 268 83 11 infoswiss@fundermax.biz www.fundermax.ch</p> <p>Protection murale système m.look Impact 7 ; A2 s1-d0 (BKZ 5.3) HPL (= stratifié haute pression Laminate), panneaux stratifiés duromères haute pression, produits sous forte pression et à haute température. Domaine d'application : Voies d'évacuation et vestibules d'ascenseurs, halls d'entrée dans les hôpitaux et les maisons de retraite, zones intérieures des aéroports, métros et les gares, centres commerciaux, salles de classe, immeubles de bureaux, foyers et halls d'entrée d'hôtels, de centres sportifs, de cinémas, salles de réunion, écoles et autres. Résistant au feu et à l'humidité, résistant aux rayures, faible gonflement en épaisseur, résistant au gel, dimensions stables, résistant aux solvants, utilisable sur les deux faces, optimal résistant à la lumière, résistant aux chocs, facile à nettoyer, montage rapide, fixation mécanique invisible, longue durée de vie, résistant aux produits chimiques.</p>	
R .100	Sur des murs à montants.	
R .110	Angle droit, profilés CW ou profilés d'angle.	
R .111	Sur une ossature simple avec Parement en 1 couche ou 2 couches de plaques de construction sèche.	
01 Conc. art. 471.901	A	0,00 m A
R .120	Angle oblique, profilés CW ou profilés d'angle.	
R .121	Sur une ossature simple avec Parement en 1 couche ou 2 couches de plaques de construction sèche.	
01 Conc. art. 471.901	A	0,00 m A

R	719.200	Sur les doublages et les systèmes de prémurs.	A	0,00 m	A
R	.210	Angle droit, profilés CW ou profilés d'angle.			
R	.211	Sur un parement de 1 ou 2 couches de plaques de construction sèche. 01 Conc. art. 471.901	A	0,00 m	A
R	.220	Angle oblique, profilés CW ou profilés d'angle.			
R	.221	Sur un parement de 1 ou 2 couches de plaques de construction sèche. 01 Conc. art. 471.901	A	0,00 m	A
R	.300	Sur les revêtements muraux.			
R	.310	Angle droit.			
R	.311	Sur les revêtements muraux avec Sous-construction et Revêtement en 1 ou 2 couches de plaques de construction sèche. 01 Conc. art. 471.901	A	0,00 m	A
R	.320	Incliné.			
R	.321	Sur les revêtements muraux avec Sous-construction et Revêtement en 1 ou 2 couches panneaux de construction sèche. 01 Conc. art. 471.901	A	0,00 m	A
R	.322	Sur les enduits à sec. 01 Conc. art. 471.901	A	0,00 m	A
R	.323	Sur les panneaux isolants Revêtements muraux en panneaux de mousse minérale. 01 Conc. art. 471.901	A	0,00 m	A

TOTAL 700 Travaux accessoires

TOTAL 643 Construction à sec: Cloisons, doublages, revêtements

Total